

CNRS : Message d'Alain Schuhl , directeur général délégué à la science

Posté le [23/04/2019](#) par [Leroy laure](#)

Chères et chers Collègues,

Dans le cadre du développement de la science ouverte, nous avons décidé de donner une forte impulsion au dépôt des publications scientifiques dans notre archive ouverte HAL. Ainsi, pour la prochaine campagne 2019, la rubrique « publications scientifiques » de CRAC sera alimentée uniquement par le flux HAL, sans qu'il ne soit possible de la modifier.

La DIST avec l'INIST et le CCSD, et les correspondants IST des instituts du CNRS, seront disponibles pour aider à mettre les publications à jour dans HAL.

En ce qui concerne le RIBAC utilisé essentiellement pour les SHS, la campagne 2019 ayant déjà débuté, cette mesure sera appliquée à partir de la campagne 2020. Il est toutefois important que vous incitez aussi les chercheuses et chercheurs SHS à enregistrer et déposer leurs publications dans HAL.

Je vous demande de bien vouloir relayer le message ci-dessous aux chercheuses et chercheurs du CNRS et vous remercie de l'attention que vous portez à ce dossier.

Bien cordialement,

Alain Schuhl – Directeur général délégué à la science

Message aux chercheuses et chercheurs CNRS

Chères et chers Collègues,

Le CNRS est fortement engagé dans une démarche de Science Ouverte, avec notamment la création de l'archive ouverte publique HAL en 2001. Le mouvement s'amplifie depuis de nombreuses années à travers le monde et, en juillet 2018, Madame La ministre Frédérique Vidal a annoncé le plan national pour la Science Ouverte dans lequel elle demande que l'ouverture des publications scientifiques soit la pratique par défaut aussi vite que possible. Pour cela, elle confirme le rôle central de l'archive ouverte nationale HAL et demande aux opérateurs de la recherche de se doter d'une politique de science ouverte. Dans ce cadre, le CNRS va s'engager vers 100% de publications ouvertes grâce notamment à la généralisation de l'utilisation de HAL.

Afin de répondre à ces engagements, pour la prochaine campagne 2019, la rubrique « publications scientifiques » de CRAC sera alimentée uniquement par le flux HAL pour la prochaine campagne 2019, sans qu'il ne soit possible de la modifier.

La DIST avec aussi l'INIST et le CCSD, et les correspondants IST des instituts thématiques du CNRS, seront à vos côtés pour vous aider si besoin à mettre vos publications à jour dans HAL. En plus des références des publications que vous pouvez mettre dès à présent , sachez que la loi

numérique vous permet d'y déposer également le manuscrit auteur accepté qui sert de référence pour l'édition.

Vous pouvez déposer votre manuscrit dès qu'il est accepté, sans embargo si la politique de l'éditeur vous y autorise, ou avec un embargo de 6 mois maximum en STM, et 12 mois en SHS. Vous pouvez également y déposer vos preprints.

Vous trouverez un mode d'emploi directement sur le site de HAL ou sur celui du CCSD <https://www.ccsd.cnrs.fr/tutoriel-video-le-depot-dans-hal/>.

Notez bien que le dépôt dans l'Archive Ouverte nationale HAL n'empêche pas la publication de votre article auprès d'un éditeur scientifique, dont le rôle est reconnu, mais est une voie complémentaire et indispensable au développement de l'accès ouvert, afin d'augmenter le rayonnement et l'accessibilité de la recherche française.

Je vous remercie de votre contribution à cette démarche.

Bien cordialement,

Alain Schuhl – Directeur général délégué à la science